



# AVIS PUBLIC

---

## ADOPTION DU BUDGET 2023

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac tiendra une séance extraordinaire, le lundi 6 février 2023, à 19 h 00, au pavillon Wilson, sis au 4b rue Principale à Coteau-du-Lac, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du budget pour l'exercice financier 2023.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

**DONNÉ** à Coteau-du-Lac, en ce 25 janvier 2023.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Chantal Paquette'.

Chantal Paquette, OMA  
Greffière